

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
de la commune de Frontignan

Affiché le 04/08/20

Retiré le

MAIRE DE FRONTIGNAN

L'AN DEUX MILLE VINGT
LE 29 JUILLET A 18 HEURES 30

LE CONSEIL MUNICIPAL DE CETTE COMMUNE, REGULIEREMENT CONVOQUE LE 23 JUILLET 2020, S'EST REUNI AU NOMBRE PRESCRIT PAR LA LOI, SALLE DE L'AIRE A FRONTIGNAN EN SESSION ORDINAIRE, SOUS LA PRESIDENCE DE MONSIEUR MICHEL ARROUY, MAIRE.

PRESENTS : Michel ARROUY, Claudie MINGUEZ, Youcef EL AMRI, Valérie MAILLARD, Oliver LAURENT, Caroline SUNE, Georges MOUREAUX, Caroline SALA, Eric BRINGUIER, Renée DURANTON-PORTELLI, Jean-Louis MOLTO (adjoints) - Kelvine GOUVENAYRE, Loïc LINARES, Nathalie GLAUDE, Max SAVY, Frédéric ALOY, Sophie CWICK, Fabien NEBOT, Chantal CARRION, Patrick BOURMOND, Isabel VILAVERDE-FIUZA, Jean-Louis BONNERIC, Nancy SUBITANI, David JARDON, Yannick COQUERY, Jean-Louis PATRY, Béatrice BUJ, Gérard PRATO, Claude COMBES, Guilaine TOUZELIER, Gilles ARDINAT, Marie-France BRITTO, Olivier RONGIER (conseillers municipaux).

ABSENTS EXCUSES REPRESENTES : M. Georges FORNER (procuration à Mme Claudie MINGUEZ), Mme Dominique PATTE (procuration à M. Gérard PRATO).

OBJET : Finances : Budget principal de la Ville – Affectation du résultat du compte administratif 2019.

N/REF : MA/DB/DDA/FAA - N°2020-204.

Après examen du compte administratif 2019 du budget principal de la Ville, Mme Caroline Sala informe les membres de l'assemblée qu'il appartient au conseil municipal de se prononcer sur l'affectation du résultat excédentaire de fonctionnement constaté à ce dernier qui fait apparaître les résultats suivants :

Excédent de fonctionnement total 2019	5 868 493,42
Déficit d'investissement 2019	-978 974,71
Report d'investissement 2019 (recettes-Dépenses)	-3 189 201,11
Total déficit d'investissement 2019 (Déficit + report déficitaire)	-4 168 175,82

Elle propose au conseil municipal d'affecter le résultat de fonctionnement 2019 comme suit :

002	Recettes	Résultat de fonctionnement reporté au budget 2020	1 700 317,60
1068	Recettes	Excédent de fonctionnement capitalisé	4 168 175,82
			5 868 493,42

**LE CONSEIL MUNICIPAL,
LE RAPPORTEUR ENTENDU,
APRES EN AVOIR DELIBERE,**

- **DECIDE** d'affecter le résultat de fonctionnement 2019 du compte administratif du budget principal de la Ville comme indiqué ci-dessus.

**Pour extrait conforme, Frontignan
Les jour, mois et an que dessus**



**Michel Arrouy
Maire**